



AN 2026
26-023

République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-SIX, le 15 avril à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence, de Madame Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville.

Présents :

Mme Virginie MEUNIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Dimitri MENDY, Mme Laurence DENAND, M. Carlos SOARES, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Hervé RIOU, Mme Anaïs MASIDI, M. Mohamed ZERKOUN, Mme Valérie MASSICOT, M. Ali HADIK, Mme Nathalie COLAS, M. Lionel LECLER, Mme Lauren FERREIRA DOS SANTOS, M. Jérémy LEFEBVRE, Mme Élodie MACHADO, M. Dominique SMITTARELLO, Mme Mathilde BLACHE-MINDET, M. Mougwana AHMADA DJAE, M. Grégory BRACCIALE, M. Joël DANIEL, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Sandrine ZELLER-BAS, M. Guillaume BASSET, Mme Marie-France PLANCHON, M. Philippe DEFOSSE-HORRIDGE

Absents ayant donné procuration :

M. Mario MANCUSO, procuration à Nathalie COLAS
M. Gilles LÉCOLE, procuration à Élodie MACHADO
Mme Sophie PRIMAS, procuration à Virginie MEUNIER
Mme Claudine ARNOUD, procuration à Hervé RIOU
Mme Sophie DELAISSE, procuration à Dimitri MENDY
M. Jean-Yves SAUVÉ, procuration à Thierry MONTANGERAND

M. Ali HADIK est élu secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

8/04/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	33

DATE D'AFFICHAGE :

8/04/2026

**OBJET : ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE (CCAS)**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'action sociale et de la famille, et notamment les dispositions de les articles L123-4, L123-6 et R123-8,

REÇU EN PREFECTURE

le 20/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20260415-DEL26_023-D

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal constatant l'élection du Maire et de 9 Adjoints en date du 27 mars 2026 dans le cadre du renouvellement général du Conseil municipal consécutif au scrutin des élections municipales du 22 mars 2026,

Vu la délibération du Conseil municipal n°26-022 du 15 avril 2026 fixant à 5 le nombre de ses représentants appelés à siéger au conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS), présidé par le Maire, Président de droit,

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection des représentants du Conseil municipal devant siéger au conseil d'administration du CCAS,

Considérant que les membres élus au sein du Conseil Municipal le sont, pour la durée du mandat, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Considérant que chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste, même incomplète.

Considérant que les sièges sont attribués d'après l'ordre de présentation des candidats sur chaque liste.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **ARTICLE UNIQUE : PROCÈDE** à l'élection des membres du Centre communal d'action sociale, au scrutin secret de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Désignation de deux assesseurs :

- Élodie MACHADO
- Jérémie LEFEBVRE

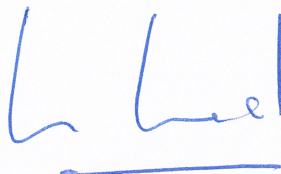
Résultats des élections :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33
- Liste "Nous sommes Aubergenville" : 25
- Liste "Ensemble pour Aubergenville" : 7
- Blanc : 1
- Suffrages exprimés : 32

- soit 4 sièges pour la liste "Nous sommes Aubergenville"
- et 1 siège pour la liste "Ensemble pour Aubergenville",

Sont proclamés membres du conseil d'administration du CCAS :

1. Mario MANCUSO
2. Nathalie COLAS
3. Sophie DELAISSE
4. Mougwana AHMADA DJAE
5. Thierry MONTANGERAND



Ali HADIK,
Secrétaire de séance

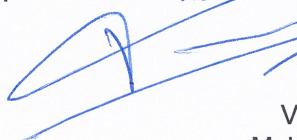
*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-Préfet le 20/04/26

Et publié le 20/04/26



Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville

REÇU EN PREFECTURE

le 20/04/2026

Application agréée E-legalite.com